



Statuts & règlements

Qualifications

L'article 57.2 des règlements généraux de la FFHandball relatif aux **mutations avec retour au club** a vu depuis cette saison l'ajout de la note suivante : *En cas de mutation hors période, le dossier de mutation doit être conforme aux dispositions prévues à l'article 52.3. Sinon, ce sont les dispositions de l'article 57.1 qui s'appliquent avec attribution d'une licence D si la demande est effectuée entre le 1^{er} août et le 31 décembre.*

Autrement dit, seuls les retours au club hors période motivés par un changement de situation professionnelle ou du régime des études peuvent bénéficier d'une licence A.

Par ailleurs, nous vous rappelons la **non-rétroactivité de la licence A et de la mutation gratuite**. En effet, les articles 57.3 (pour les jeunes) et 57.4 (pour les adultes) des règlements généraux de la FFHandball indiquent que les mutations effectuées (en période officielle ou hors période) sans précision concernant l'une des situations particulières décrites (changement de situation familiale rendant contraignante la pratique du handball dans l'ancien club pour les moins de 17 ans ; ou si le club quitté n'a pas d'équipe engagée la saison suivante dans une catégorie d'âge où le licencié peut évoluer) ne pourront bénéficier *a posteriori* ni d'une mutation gratuite ni d'une licence A.

Autrement dit, pour pouvoir bénéficier de la demande de gratuité de la mutation accompagnée d'une licence A, il faut joindre au moment de la validation des mutations les justificatifs adéquats.

COMMISSION
**STATUTS ET
RÈGLEMENTS**
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



sommaire

Commissions

- Statuts & règlements – qualifications
– informations concernant les mutations p. 1
- Développement
– Service civique p. 4
- COC
– appel à candidature organisation finalités de secteur coupe de France p. 5
– poules des championnats régionaux moins de 18 ans. p. 6
– poules des championnats régionaux moins de 15 ans. p. 7
– poules de la 1^{re} journée du challenge régional moins de 13 ans. p. 8
– tirage des 1/32^{es} de finale de la coupe de la ligue des clubs régionaux & départementaux masc. p. 9
– gymnases sans colle p. 10

Informations administratives

- compte-rendu de réunion du bureau directeur (28/10/2019) p. 1
- compte-rendu de réunion du bureau directeur (7/10/2019) p. 3

Billetterie officielle FFHandball

- Golden League (5 janvier) p. 11

compte-rendu de réunion du bureau directeur

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 28 octobre 2019 au siège de la ligue (Créteil)

- Présents :** M^{mes} Monique Ansquer & Nathalie Lassalle
MM. Robert Lafond, Jean-Marie Lassalle, Robert Nicolas & Georges Potard
- Invités :** MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor
- Absents :** M^{me} Marie-José Gaudefroy & M. Jean-Michel Germain

La séance débute à 18h30.

COMMISSION TERRITORIALE D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

- > Christian Pastor informe le bureau directeur de difficultés d'organisation et de management qui seraient rencontrées par un club du comité 77. Le président demande à Nathalie Lassalle de rencontrer, en liaison avec le comité départemental, les dirigeants du club, afin d'étudier la situation et de mettre en œuvre, s'il y a lieu, d'éventuelles actions de soutien.
- > La commission a lancé les championnats jeunes.



FFHANDBALL

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
tél : 01 56 70 74 74

5800000@ffhandball.net

www.handball-idf.com

facebook : [ligueIDFhandball](https://www.facebook.com/ligueIDFhandball)

twitter : [@IdFhandball](https://twitter.com/IdFhandball)

COMMISSION TERRITORIALE ARBITRAGE

- > L'USHB Vernouillet-Verneuil sollicite le soutien de la ligue, pour l'aider à solutionner les problèmes qu'il rencontre quant à la mise en place de son école d'arbitrage, ainsi que celui de la formation pour promotion de l'un de ses arbitres. Jean-Philippe Mennesson est chargé du dossier et contactera les dirigeants avec info au CD78.
- > Tournoi de Tremblay : la commission territoriale d'arbitrage section jeunes arbitres, a organisé son stage traditionnel sur cet évènement, avec une pratique sur le week end afin de diriger les rencontres de ce grand tournoi de jeunes. Le club de Tremblay a félicité le président Mennesson pour l'excellente tenue de nos binômes régionaux qui ont œuvré *in situ*. Une douzaine de binômes étaient présents, dont 5 binômes féminins. La féminisation progresse aussi dans l'arbitrage.
- > Le président de la CTA informe le bureau directeur qu'il ne rencontre pas de difficultés remarquables, quant à la couverture des matchs du championnat régional.

COMMISSION TERRITORIALE DES STATUTS ET DES RÈGLEMENTS

- > La commission a été sollicitée pour régler une demande de qualification concernant le type de licence attribuée à une joueuse, à la suite à sa demande de mutation vers le club de Malakoff. La CRL étant parallèlement saisie, le dossier suivra son cours contentieux.

RESSOURCES HUMAINES DE LA LIGUE

- > Le service informatique de la FFHandball organise, le 14 novembre prochain à l'auditorium de la MDH, une présentation du futur ERP « Orion » pour information au personnel fédéral. Les collaborateurs de la ligue intéressés pourront y assister.
- > Une présentation de la méthode projet est aussi prévue prochainement pour le personnel fédéral dans les locaux de la MDH. Les personnels de la ligue concernés seront autorisés à y participer. Monique Ansquer est en charge de l'information sur ces deux items.
- > Les lettres d'engagement concernant les intervenants sur les formations régionales sont en cours de rédaction.

FINANCES

- > La péréquation pour les délayages et brassages jeunes pour la saison 2018-2019 est terminée et les clubs ont été informés (remboursés et facturés) avec copie aux présidents des comités. Le bureau directeur remercie le trésorier et le président de la COC qui ont effectué cet important travail. Ils vont le remettre sur le métier pour la saison en cours.

SECTEUR DÉVELOPPEMENT

- > Colloque féminin de décembre à l'auditorium de la MDH organisé par le secteur service aux clubs de la ligue, les comités sont invités à une réunion zoom sur ce thème jeudi 31 octobre.
- > Tuteurs service civique : Les tuteurs du service civique dans les clubs du territoire francilien seront réunis le samedi 23 novembre, dans les locaux de la ligue à la MDH, pour une formation *ad hoc*.

MÉDAILLES FÉDÉRALES

- > Le secrétaire général est chargé de rassembler les propositions de médailles fédérales pour l'assemblée générale fédérale d'avril 2020 à Pau. Celles-ci doivent s'appuyer sur un « palmarès » détaillé des actions – significatives - de chaque intéressé en faveur du handball, afin de permettre de choisir les éventuels impétrants à présenter à la fédération.

APPLICATION « MY COACH »

- > Cette application, qui permettra aux techniciens et dirigeants de clubs de gérer à distance une grande partie de leurs activi-

tés associatives (réunion, training, convocation aux rencontres, mais encore bien plus), sera mise gratuitement à la disposition des acteurs du handball français par la fédération dès le début de l'année civile 2020 (sauf évidemment problème de dernière minute). L'éditeur propose des visio-échanges de présentation de l'outil. Nathalie Lassalle est chargée d'inscrire les membres du BD intéressés, dans le calendrier en cours de construction par Thierry Gaillard (CTN).

TROPHÉES FFHANDBALL « HAND POUR ELLES »

- > Ces trophées « Hand pour elles » récompensent des actions remarquables en faveur du développement du handball au féminin. La remise des récompenses pour laquelle l'un de nos clubs sera récipiendaire se déroulera le 5 janvier 2020, à l'AccorHotels Arena, pendant l'étape à Paris de la Golden League masculine. Nathalie Lassalle et Béatrice Cosnard représenteront la ligue Île-de-France de handball.

PACTE TERRITORIAL FFHANDBALL / LIGUE IDF

- > Pacte territorial. Une réunion d'évaluation du déroulement du pacte en 2019 se tiendra lundi 4 novembre prochain à la MDH. Le BD ligue, associé aux présidents de comités rencontreront les vice-présidents fédéraux chargés du dossier.

COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE – OPÉRATION SPORT FÉMININ TOUJOURS

- > Chaque année, l'opération *Sport Féminin Toujours* met à l'honneur médiatiquement la pratique sportive et l'engagement des femmes dans le sport. La troisième édition du SFT se tiendra le 1^{er} et 2 février 2020. Pour accompagner la valorisation de l'évènement, le ministère des Sports invite à leur transmettre par mail à Ilana Machado (ilana.machado@jeunesse-sports.gouv.fr), avant le 31 octobre 2019, les informations relatives aux évènements sportifs exclusivement féminins et/ou mixtes qui auront lieu dans notre région, et qui feront ou qui pourraient faire l'objet d'une médiatisation (radio, TV). Nathalie Lassalle est chargée de traiter.

DRJSCS FORMATION ET EMPLOI

- > Dans le cadre de ses missions d'analyse et d'observation, la DRJSCS d'Île-de-France développe des travaux qui contribuent à donner accès à plus de connaissances sur la formation, les diplômes, l'emploi et les caractéristiques de l'emploi dans les champs professionnels de l'animation et du sport. C'est à ce titre que la Mission d'observation de la DRJSCS Île-de-France assure le pilotage et le suivi d'études sur ces questions.

Le 15 octobre dernier, à l'occasion d'un *Petit déjeuner de la DRJSCS*, ont été restitués les principaux résultats de "L'étude comparée des parcours professionnels. Les animateurs socioculturels et les éducateurs sportifs : formations et accès à l'emploi". Le rapport final de cette étude et sa synthèse sont consultables à partir du lien suivant : <http://ile-de-france.drjcs.gouv.fr/spip.php?article1347>

La séance s'achève à 21h00.



Georges POTARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général

compte-rendu de réunion du bureau directeur

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 7 octobre 2019 au siège de la ligue (Créteil)

Présents : M^{mes} Monique Ansquer, Marie-José Gaudefroy & Nathalie Lassalle

MM. Robert Lafond, Jean-Marie Lassalle (en audio-conférence), Robert Nicolas & Georges Potard

Invités : MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor

La séance débute à 18h30.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- > La ligue a reçu une réquisition de la police judiciaire concernant une joueuse d'un club de la Seine-Saint-Denis. Le secrétariat de la discipline a procédé au traitement (copie du dossier).

RETOUR SUR NOTRE DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

- > Retour est fait sur la réunion du conseil d'administration de la ligue du samedi cinq octobre. Notamment : la validation du projet de consultation électronique des clubs franciliens, concernant la modification de notre règlement intérieur (article 6.3.1.2) relatif à la désignation des représentants des comités au CA ligue, précisément le raccourcissement de 5 semaines à 14 jours, du délai de présentation des binômes élus par les comités au secrétariat de la ligue. Cette consultation devrait être mise en œuvre au premier trimestre 2020.

Dans ce cadre une étude est demandée à Nicolas Hachette sur le fonctionnement d'une plateforme de vote électronique.

COMMUNICATION

- > Nicolas Hachette participera au séminaire communication des territoires, organisé par le service communication fédéral les 9 et 10 octobre prochains. Au menu :

mercredi 9 octobre

- Ouverture du séminaire par Philippe Dumont et Jean-Pierre Feuillan
- Tour de table des participants
- Point communication digitale : Présentation du site internet et feedback (Romain)
- Campagne de rentrée et de sensibilisation : feedback + autres besoins à couvrir (Virginie)
- Sport en France, la chaîne TV du CNOSF
- Présentation du Digital Asset Management (Amal)
- Planning des événements 2020 (Fred et Julien)
- Bilan des équipes de France jeunes (Paul)
- Actualités des partenariats (Sandrine)
- Présentation d'actions menées par les territoires

jeudi 10 octobre

- Point service juridique (Cécile Mantel) / Point sur la promotion D2F et N1M (Cédric Fillon)
- Atelier inter-pôles, inter-comités, inter-ligues : pack fédéral attendu / interlocuteur local
- Restitution des échanges
- Attentes concernant le prochain séminaire des chargés de communication territoriaux

FINANCES

- > Relance des clubs : Le trésorier procède, par courriel, à la relance des clubs en situation débitrice après l'enregistrement des opérations de rentrée (engagements, licences, etc.).
- > La situation budgétaire à fin septembre ne laisse pas apparaître

d'anomalies dans la consommation des engagements de dépenses.

PÔLE MASCULIN – SITE D'EXCELLENCE

- > Équipement de quelques ordinateurs de la salle d'études du site d'excellence du pôle masculin à la MDH, afin de faciliter le travail scolaire des pensionnaires. Marie-José Gaudefroy fera une étude et présentera sa proposition à la prochaine réunion du bureau directeur.

STATUTS ET RÈGLEMENTS

- > *Mutations*
Il a été jugé utile de rappeler aux clubs que la qualification d'une mutation par les services de la ligue n'intervient qu'au moment où la ligue a reçu la preuve du paiement effectif du droit de mutation.
- > *CMCD*
M-J Gaudefroy attend des remontées des comités et des clubs sur d'éventuelles propositions d'aménagements de la CMCD. Ce sujet sera d'ailleurs abordé lors du CA fédéral des 11 et 12/10

RESSOURCES HUMAINES

- > À la suite du départ d'Angélique Spincer, Michaël Zinga vient d'être embauché par la ligue afin d'assurer, notamment, l'encadrement de la section « Accession » du pôle féminin de Chatenay-Malabry, ainsi que des missions de sélection et d'encadrement d'une équipe de ligue féminine et d'animation d'actions de formation.

DÉVELOPPEMENT

- > Formation au Service Civique par un organisme extérieur :
Pour les bénéficiaires du service civique vendredi 25 octobre de 9h30 à 16h30 à la MDH, le secrétaire général commande les repas.
Pour les tuteurs samedi 26 octobre 9h30/16h30 repas compris
- > Réunion avec UNSS
En attente du CR
- > Une action vers les QPV dans le cadre du tournoi Pierre-Tiby aura lieu le 22 octobre à Cergy avec une soixantaine de jeunes participants.
- > La préparation du colloque féminin de décembre, deuxième édition, est en pleine accélération.
- > La ligue va procéder à l'achat de kits handfit et mini-hand, à mettre à la disposition des clubs envoyant des encadrants en formation sur ces thèmes d'encadrement d'activités.

ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

- > Réunion de l'ETR le jeudi 10 octobre avec notamment au programme :
 - Le service aux clubs
 - La formation
 - Le plan de féminisation
 - le plan de développement "du clubs 2024" dont le déploiement des nouvelles pratiques et de l'accompagnement des clubs.
 - le colloque ETR de janvier 2020.

La séance s'achève à 20h10.



Signature of Georges Potard, President.

Georges POTARD
Président



Signature of Robert Lafond, General Secretary.

Robert LAFOND
Secrétaire Général

Formation service civique

Dans le cadre de l'accueil d'un service civique dans votre club, vous avez pour obligation de faire une journée de formation.

À ce titre la ligue IDF de handball ouvre une session le samedi 23 novembre à la Maison du Handball
Il reste à ce jour 5 places.

Si vous êtes intéressé, inscriptions :

<https://forms.gle/JRq8H5GMmUw4J4dd7>

Par ailleurs et pour information, le nombre de service civique réalisé à ce jour est de 58 sur 66 possible pour 2019 (agrément fédéral mobilisable jusqu'au 30 novembre). Nous sommes donc à votre écoute pour les derniers projets 2019.

Ensuite, nous aurons 12 services civiques possible pour le mois de janvier 2020.

Nous restons à votre écoute.

Béatrice Cosnard

b.cosnard@handball-idf.com / 06 12 43 93 56



organisation des compétitions

La commission d'organisation des compétitions lance son **appel à candidature** pour l'organisation des finalités de secteur des coupe de France régionales et départementales.

Date : dimanche 23 février 2020

Besoin : 2 sites

Date limite de réponse : 15 novembre au soir

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



COUPE DE FRANCE - FINALITÉS DE SECTEUR CAHIER DES CHARGES ORGANISATION

INSTALLATION / MATÉRIELS

Capacité d'accueil public	400 minimum
Nombre de vestiaires joueurs	6
Nombre de vestiaires arbitres	2
Salle d'échauffement	vivement souhaitée
Table de marque	1 secrétaire & 1 chronomètreur
Nombre d'ordinateurs pour FdMe	2
Serpilleros	2 par match
Service médical	si possible pendant toute la durée de la compétition / à minima les services de secours locaux devront être prévenus en amont

RESTAURATION / BOISSON

Buvette	oui
Restauration	dans la mesure du possible, prévoir une possibilité de restauration rapide
Représentant COC et CTA	prévoir repas et boissons
Organisation réception	optionnelle, pour représentants clubs et politiques

PRISE EN CHARGE

Délégués COC	FFHandball
Arbitres / suiveurs	ligue

PROTOCOLE DIVERS

Accès public	accès libre (gratuit)
Animation à l'intérieur	animation musicale et, si possible, speaker
Protocole début de rencontre	présentation en ligne ou individuelle sur tous les matches
Protocole fin de rencontre	protocole habituel
Remise des récompenses	non

COMPOSITION DES POULES DE CHAMPIONNATS RÉGIONAUX MOINS DE 18 ANS



CHAMPIONNAT ÉLITE

1	ENT. MORSANG-FLEURY / GRIGNY	5891026
2	ISSY-PARIS HAND 2	5892045
3	AULNAY HB 2	5893009
4	SCA 2000 ÉVRY	5891015
5	PARIS SG	5875071
6	ASV CHATENAY-MALABRY	5892005
7	ENT. SARCELLES / GARGES	5895065
8	ENT. ST-QUENTIN-EN-YVELINES	5878030

CHAMPIONNAT EXCELLENCE

POULE A

1	ENT. FÉM. CENTRE-YVELINES 2	5878027
2	ENT. SOISY / EAUBONNE	5895025
3	ENT. HB SEINE-ET-OISE	5878061
4	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	5892002
5	AS MANTAISE	5878002
6	AVON SC	5877001
7	ENT. NOISY-LE-GRAND / GAGNY 2	5893005
8	ENT. MONT-VALÉRIEN	5892026



CHAMPIONNAT ÉLITE

POULE A

1	ENT. MASSY OUEST-ESSONNE 2	5891001
2	ENT. PARIS GALAXY	5875056
3	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 2	5892002
4	US CRÉTEIL 2	5894003
5	ENT. ROISSY / PAYS-DE-FRANCE	5895020
6	UMS PONTAULT-COMBAULT 2	5877029
7	AS CHELLES	5877008
8	ENT. LIVRY-GARGAN / MONTFERMEIL	5893022

POULE B

1	ENT. ÉLITE VAL-D'OISE 2	5895021
2	TREMBLAY-EN-FRANCE HB 2	5893034
3	ENT. 92 SUD	5892019
4	CS MEAUX	5877019
5	RSC CHAMPIGNY	5894050
6	ENT. ÉLITE 75	5875005
7	PARIS SG 2	5875071
8	TORCY HB MLV 2	5877034

CHAMPIONNAT EXCELLENCE

POULE A

1	AS ST-MANDÉ	5894006
2	STELLA SP. S ST-MAUR	5894007
3	ENT. HB SEINE-ET-OISE	5878032
4	SAVIGNY HB91	5891034
5	ENT. ALLIANCE VSH 78	5878056
6	BLANC-MESNIL SP.	5893012
7	HOUILLES - LE VESINET - CARRIÈRES HB	5878046
8	STE-GENEVIÈVE SPORTS	5891031

POULE B

1	VILLIERS EC	5894035
2	ENT. LAGNY-MONTÉVRAIN / SERRIS 2	5877016
3	CS MONTERELAIS	5877023
4	ENT. ST-QUENTIN-EN-YVELINES / GRAND PARC 2	5878041
5	ENT. ST-GERMAIN-LÈS-ARPAJON / ÉGLY	5891067
6	VILLEMOMBLE HB 2	5893055
7	ES BRUNOY	5891007
8	BOIS-COLOMBES SP. 2	5892010

COMPOSITION DES POULES DE CHAMPIONNATS RÉGIONAUX MOINS DE 15 ANS



CHAMPIONNAT ÉLITE

POULE A			POULE B		
1	SCA 2000 ÉVRY	5891015	1	STELLA SP. ST-MAUR	5894007
2	ENT. NOISY-LE-GRAND / GAGNY	5893005	2	CERGY HB	5895062
3	HBC DU BOURGET	5893015	3	CSM FINANCES	5875001
4	ENT. FÉM. CENTRE-YVELINES	5878027	4	HB BRIE 77	5877083
5	VILLIERS EC	5894035	5	ENT. ST-QUENTIN-EN-YVELINES	5878072
6	HBC SERRIS VE	5877072	6	AULNAY HB	5893009

CHAMPIONNAT EXCELLENCE

POULE A			POULE B		
1	CSA KREMLIN-BICÈTRE	5894005	1	ES VITRY	5894040
2	ISSY-PARIS HAND	5892045	2	ENT. 92 SUD	5892019
3	BOIS-COLOMBES SP.	5892010	3	ENT. ACADEMIE PARIS GALAXY	5875056
4	ENT. HB SEINE-ET-OISE	5878004	4	LE CHESNAY YHB	5878012
5	CM AUBERVILLIERS	5893008	5	US CRÉTEIL	5894003
6	USJM HB MITRY-MORY	5877021	6	BLANC-MESNIL SP	5893012



CHAMPIONNAT ÉLITE

POULE A			POULE B		
1	US CRÉTEIL	5894003	1	US IVRY	5894004
2	AS ST-OUEN-L'AUMÔNE	5895023	2	ÉLITE VAL-D'OISE	5895021
3	TREMBLAY-EN-FRANCE HB	5893034	3	ENT. LIVRY-GARGAN / MONTFERMEIL	5893022
4	US LAGNY-MONTÉVRAIN	5877016	4	BOIS-COLOMBES SP.	5892010
5	ENT. ST-QUENTIN-EN-YVELINES / GRAND PARC	5878041	5	PARIS SG	5875071
6	AC BOULOGNE-BILLAN COURT	5892002	6	ENT. HB OUEST-YVELINES	5878002
7	PARIS SC	5875056	7	VILLEMOMBLE HB	5893055
8	ENT. MASSY OUEST-ESSONNE	5891001	8	CS MONTERELAIS	5877023

CHAMPIONNAT EXCELLENCE

POULE A			POULE B		
1	TORCY HB MLV	5877034	1	ENT. ROISSY / PAYS-DE-FRANCE	5895020
2	RUEIL AC	5892026	2	UMS PONTAULT-COMBAULT	5877029
3	STELLA SPORTS ST-MAUR	5894007	3	CSM FINANCES	5875001
4	SAVIGNY HB91	5891034	4	BLANC-MESNIL SP.	5893012
5	ENT. SEINE NORD 92	5892001	5	CHAVILLE HB	5892011
6	LES CLAYES-SOUS-BOIS HB	5878013	6	ENT. HB SEINE-ET-OISE	5878054
7	HBC SOISY-ANDILLY-MARGENCY	5895025	7	ASV CHATENAY-MALABRY	5892005
8	HBC SERRIS VE	5877072	8	VILLIERS EC	5894035

COMPOSITION DES POULES DE LA 1^{RE} JOURNÉE DU CHALLENGE RÉGIONAL MOINS DE 13 ANS (week-end du 14-15/12/2019)



TOURNOI 1			TOURNOI 2		
1	HBC NANGIS	5877025	1	ASC TRAPPES	5878072
2	CM AUBERVILLIERS	5893008	2	AAS SARCELLES	5895065
3	HBC ARCUEILLAIS	5894056	3	LEVALLOIS SC	5892036
TOURNOI 3			TOURNOI 4		
1	AS ITTEVILLE	5891047	1	ES COLOMBIENNE	5892004
2	ASV CHATENAY-MALABRY	5892005	2	VILLEPINTE	5893069
3	LES CLAYES-SOUS-BOIS HB	5878013	3	CERGY HB	5895062
TOURNOI 5			TOURNOI 6		
1	NEUILLY-PLAISANCE SP.	5893024	1	HBC VILLIERS-LE-BEL	5895051
2	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	5892002	2	HOUILLES / LE VÉSINET / CARRIÈRES HB	5878046
3	COM ARGENTEUIL	5895001	3	VILLEMOMBLE HB	5893055

Équipes exemptées du 1^{er} tour : CSM FINANCES (5875001), ENT. PARIS GALAXY (5875005), PARIS SG (5875071), HBC SERRIS VE (5877072), HB BRIE 77 (5877083), USJM HB MITRY-MORY (5877021), ENT. TEAM 2 RIVES (5878004), AS MANTAISE (5878002), ÉLANCOURT-MAUREPAS HB (5878027), ENT. MONTGERON / VIGNEUX (5891003), ENT. ÉVRY/CORBEIL (5891015), SAVIGNY HB91 (5891034), ISSY-PARIS HAND (5892045), BOIS-COLOMBES SP. (5892010), COURBEVOIE HB (5892014), NOISY-LE-GRAND HB (5893005), AULNAY HB (5893009), HBC ROMAINVILLE (5893053), CSA KREMLIN-BICÈTRE (5894005), VILLIERS EC (5894035), STELLA SP. ST-MAUR (5894007), ENT. FRANCONVILLE / S^t-GRATIEN SANNOIS (5895011), ENT. EAUBONNE / SOISY (5895003), HBC ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE (5895005)



TOURNOI 1			TOURNOI 2		
1	CSM FINANCES	5875001	1	TORCY HB MLV	5877034
2	HBC BEYNES	5878005	2	AV. DE SURVILLIERS FOSSES-MARLY HB	5895049
3	HB BRIE 77	5877083	3	VILLIERS EC	5894035
TOURNOI 3			TOURNOI 4		
1	LE CHESNAY YHB	5878012	1	MASSY EHB	5891001
2	PARIS UC	5875005	2	AS ST-MANDÉ	5894006
3	ST-MICHEL SP.	5891002	3	TEAM 2 RIVES	5878054
TOURNOI 5			TOURNOI 6		
1	CHAVILLE HB	5892011	1	MONTREUIL HB	5893004
2	HOUILLES / LE VÉSINET / CARRIÈRES HB	5878046	2	RUEIL AC	5892026
3	VILLEPINTE HBC	5893069	3	US DEUIL-ENGHEN-MONTMORENCY	5895018
TOURNOI 7			TOURNOI 8		
1	ES SUCY	5894029	1	COM ARGENTEUIL	5895001
2	UMS PONTAULT-COMBAULT 1	5877029	2	VILLEMOMBLE HB	5893055
3	HBC VAL-DE-SEINE	5891017	3	AVON SC	5877001
TOURNOI 9			TOURNOI 10		
1	SAVIGNY HB91	5891034	1	HBC ST-LEU / TAVERNY	5895022
2	ASV CHATENAY-MALABRY	5892005	2	LILAS PRÉ HB	5893057
3	US CRÉTEIL	5894003	3	LEVALLOIS SC	5892036

Équipes exemptées du 1^{er} tour : PARIS SC (5875056), PARIS SG (5875071), HBC SERRIS VE (5877072), SÉNART AHB (5877078), HBC CONFLANS (5878061), AS POISSY (5878032), ES BRUNOY (5891007), TU VERRIÈRES (5891037), CSM PUTEAUX (5892024), COURBEVOIE HB (5892014), HBC GAGNY (5893002), NEUILLY-PLAISANCE SP. (5893024), HBC CHENNEVIÈRES (5894051), US IVRY (5894004), AS S^t-OUEN-L'AUMÔNE (5895023), S^t-GRATIEN / SANNOIS HBC (5895021)

TIRAGE DES 1/32^{es} DE FINALE DE LA COUPE DE LA LIGUE

à jouer avant le 22/12/2019



MASCULINS

5875052	PARIS 18E HB	-	TORCY HB MLV	5877034
5877001	AVON SC		MORSANG-FLEURY HB	5891026
5894038	VILLENEUVE-LE-ROI HB	-	USM MALAKOFF	5892019
5877021	USJM HB MITRY-MORY	-	REVEIL DE NOGENT	5894009
5877035	US VAIRES EC	-	CS VALENTON	5894031
5877041	HBC DU LOING	-	ES BRUNOY	5891007
5877067	HBC CAMPÉSIEN	-	RSC CHAMPIGNY	5894050
5877080	AS MAROLLES	-	DRAVEIL HB	5891011
5878007	AS BONNIERES	-	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	5892002
5878054	TRIEL – CHANTELOUP – HAUTIL HB	-	ENT. ROISSY – PAYS DE FRANCE	5895020
5878056	ENT. ALLIANCE VSH78	-	US DEUIL – ENGHIEU – MONTMORENCY	5895018
5878072	ASC TRAPPES	-	CHAVILLE HB	5892011
5878076	ST-GERMAIN HB	-	HBC VAL-DE-SEINE	5891017
5891006	BONDOUFLE AC CE	-	SÉNART AHB	5877078
5891015	SCA 2000 ÉVRY	-	ENT. PLESSÉENNE	5894026
5891025	H MENNECY VE	-	JOINVILLE HBA	5894055
5891031	STE-GENEVIÈVE SP.	-	HBC THIERRY-PONTAIN	5877043
5892005	ASV CHATENAY-MALABRY	-	USM VILLEPARISIS	5877037
5892012	CLAMART HB	-	CSA KREMLIN-BICÈTRE	5894005
5892015	AS FONTENAY-AUX-ROSES	-	HBC SOISY / ANDILLY / MARGENCY	5895025
5893001	AS BONDY	-	HOUILLES – LE VÉSINET – CARRIÈRES HB	5878046
5893002	ENT. NOISY / GAGNY	-	COM ARGENTEUIL	5895001
5893069	VILLEPINTE HBC	-	US LAGNY-MONTÉVRAIN	5877016
5894001	US ALFORTVILLE	-	AS ITTEVILLE	5891047
5894004	US IVRY	-	LA DIONYSIENNE HB	5893032
5894029	ES SUCY	-	SAVIGNY HB 91	5891034
5894023	CA L'HAÏ-LES-ROSES	-	AS MANTAISE	5878002
5895002	HB ST-BRICE 95	-	VILLEMOMBLE HB	5893055
5895021	ST-GRATIEN / SANNOIS HBC	-	BLANC-MESNIL SP.	5893012
5895022	HBC ST-LEU / TAVERNY	-	NEUILLY-PLAISANCE SP.	5893024
5895023	AS ST-OUEN-L'AUMÔNE	-	AULNAY HB	5893009
5895035	US ÉZANVILLE/ÉCOUEN	-	PARIS SC	5875056

LISTE DES GYMNASES DU TERRITOIRE INTERDISANT L'USAGE DE LA COLLE



Paris (75)

- Paris 17^e => gymnase Saussure, gymnase Alexandre-Lippmann, gymnase Léon-Biancotto, gymnase Courcelles, gymnase Fragonard
- Paris 18^e => gymnase Poissonniers

Seine-et-Marne (77)

- Avon => tous les gymnases de la ville
- Bagnaux-sur-Loing => gymnase municipal
- Brie-Comte-Robert => gymnase Georges-Brassens
- Cesson => gymnases Sonia-Delaunay & Colette-Besson
- Combs-la-Ville => gymnase Salvador-Allendé, gymnase Paloisel, gymnase Cartier
- Coulommiers => tous les gymnase de la ville
- Courtry => tous les gymnase de la ville
- Dammarie-les-Lys => tous les gymnase de la ville
- Le Chatelet-en-Brie => gymnase Foucher
- Le Mée => gymnase Rousselle & gymnase Caulaincourt
- Lieusaint => gymnase Richard-Dacoury
- Marolles => gymnase Gravelins
- Melun => tous les gymnase de la ville
- Montévrain => gymnase de Montévrain
- Moissy-Cramayel => gymnase Jatteau
- Nemours => tous les gymnases de la ville
- Provins => gymnase Raymond-Vitte
- Roissy-en-Brie => tous les gymnases de la ville
- Savigny-le-Temple => complexe Jean-Bouin
- Vert Saint-Denis => gymnase Jean-Vilar

Yvelines (78)

- Bonnières => Complexe sportif de la Vallée
- Carrières-sur-Seine => gymnase des Pierres-Vives
- Le Perray-en-Yvelines => gymnase municipal & complexe de la Grande-Rue-Verte
- Les Clayes-sous-Bois => tous les gymnases de la ville (tolérance pour les compétitions des catégories moins de 17 ans et plus de 16 ans, sauf dans le gymnase Guimier)
- Limay => tous les gymnases de la ville
- Maisons-Laffitte => tous les gymnases de la ville
- Mantes-la-Jolie => usage limité aux résines en spray
- Rambouillet => gymnase de la Louvière
- Saint-Germain-en-Laye => tous les gymnases de la ville
- Trappes => gymnase Youri-Gagarine (sauf en compétition) & gymnase Broustal
- Vélizy-Villacoublay => tous les gymnases de la ville
- Vernouillet => gymnase Dieuleveut
- Versailles => gymnase Montbaouron 1
- Voisins-le-Bretonneux => gymnase des Pyramides

Essonne (91)

- Boussy-Saint-Antoine => COSEC
- Crosnes => gymnase La Palestre
- Épinay-sous-Sénart => complexe sportif
- Marcoussis => tous les gymnases de la ville
- Mennecey => gymnase René-Guitton
- Quincy-sous-Sénart => salle Georges-Pompidou
- Ris-Orangis => Tous les gymnases de la ville
- Vert-le-Petit => gymnase Roger-Bambuck
- Villebon-sur-Yvette => tous les gymnases de la ville
- Viry-Chatillon => tous les gymnases de la ville

Hauts-de-Seine (92)

- Bagneux => gymnase Henri-Wallon (sauf plus de 16 ans) & gymnase Janine-Jambu
- Rueil-Malmaison => tous les gymnases de la ville (sauf pour les rencontres de niveau national)

Seine-Saint-Denis (93)

- Bobigny => tous les gymnases de la ville
- Bondy => gymnase Gérard-Aïache & Palais des sports
- Le Raincy => centre municipal sportif
- Romainville => gymnase Jean-Guimier

Val-de-Marne (94)

- Arcueil => tous les gymnases de la ville
- Bry-sur-Marne => tous les gymnases de la ville
- Champigny-sur-Marne => gymnase Auguste-Delaune
- Chevilly-Larue => tous les gymnases de la ville
- Créteil => tous les gymnases de la ville (sauf pour les rencontres de niveau national)
- La Queue-en-Brie => gymnase Pierre-de-Coubertin (sauf en compétition)

- Le Perreux-sur-Marne => tous les gymnases de la ville
- Valenton => gymnase Gérard-Roussel

Val-d'Oise (95)

- Auvers-sur-Oise => gymnase Daubigny
- Bessancourt => gymnase des Marboulous et gymnase Maubuisson
- Écouen => gymnase Jean-Bullant
- Ézanville => complexe de la Prairie
- Frépillon => gymnase municipal
- Magny-en-Vexin => gymnase Jean-Zay
- Méry-sur-Oise => gymnase municipal
- Mériel => gymnase André-Leducq (sauf les week-ends)
- Montmagny => tous les gymnases de la ville
- Taverny => COSOM André-Messager



• **USAGE DE LA RÉSINE** (article 88.3 des règlements généraux de la FFHand-ball) écriture 2019-2020

88.3 Usage des colles et résines

88.3.2 Interdiction des colles et résines non lavables à l'eau

Lorsque le propriétaire d'une salle interdit l'usage des colles et résines non lavables à l'eau :

- le club recevant doit en informer le club visiteur sur la conclusion de match,
- le responsable de salle du club recevant doit mettre gratuitement à la disposition de chaque équipe un flacon de colle ou résine dite « lavable à l'eau ». Ces flacons, contenant le même produit, seront déposés à la table de marque.

Si le club recevant ne fournit pas de colle ou résine dite « lavable à l'eau », il lui est infligé une sanction financière dont le montant correspond à celui de la sanction financière pour forfait isolé à son niveau de jeu.

Si l'une des deux équipes refuse de jouer avec de la colle ou la résine lavable à l'eau, ou si le club recevant n'a pas informé le club visiteur de l'interdiction en le mentionnant sur la conclusion de match (initiale ou après mise à jour), alors les juges-arbitres devront mentionner, sur la feuille de match dans la case spécifique (« observations - colle et résine ») prévue à cet effet, toute anomalie qu'ils constateraient ou qui leur serait signalée par un officiel d'équipe.

Les juges-arbitres devront également transmettre à la COC concernée, au plus tard dans les 48h suivant le match, un rapport détaillant les circonstances de l'anomalie constatée et mentionnant la version des faits de chaque officiel responsable d'équipe.

Au regard des éléments qui lui seront transmis, la COC concernée :

- classera automatiquement sans suite le dossier dès lors qu'aucun rapport des juges-arbitres ne lui serait parvenu dans les 48h,
- décidera s'il y a lieu d'infliger le match perdu par forfait pour l'équipe fautive. Dans cette hypothèse, seule la pénalité sportive liée au forfait sera appliquée, à l'exclusion de l'amende financière.

La décision de la COC sera susceptible de réclamation devant la CRL de l'instance concernée dans les conditions et délais fixés par le règlement d'examen des réclamations et litiges.

88.3.3 Interdiction de toutes colles et résines

Si l'une des deux équipes utilise néanmoins une colle ou une résine quelconque, ou si le club recevant n'a pas informé le club visiteur de l'interdiction en le mentionnant sur la conclusion de match (initiale ou après mise à jour) alors les juges-arbitres devront mentionner,

sur la feuille de match dans la case spécifique (« observations - colle et résine ») prévue à cet effet, toute anomalie qu'ils constateraient ou qui leur serait signalée par un officiel d'équipe. Les juges-arbitres devront également transmettre à la COC concernée, au plus tard dans les 48h suivant le match, un rapport détaillant les circonstances de l'anomalie constatée et mentionnant la version des faits de chaque officiel responsable d'équipe.

Au regard des éléments qui lui seront transmis, la COC concernée :

- classera automatiquement sans suite le dossier dès lors qu'aucun rapport des juges-arbitres ne lui serait parvenu dans les 48h,
- décidera s'il y a lieu d'infliger le match perdu par forfait pour l'équipe fautive. Dans cette hypothèse, seule la pénalité sportive liée au forfait sera appliquée, à l'exclusion de l'amende financière.

La décision de la COC sera susceptible de réclamation devant la CRL de l'instance concernée dans les conditions et délais fixés par le règlement d'examen des réclamations et litiges.



PROGRAMME

(Sous réserve de modifications TV)

Dimanche 05 Janvier 2020

**14h30 : Match sans la France
et
17h00 : Match avec la France**



BON DE COMMANDE FAMILLE DU HANDBALL



HANDBALL : GOLDEN LEAGUE MASCULINE 2020

AccorHotels Arena - PARIS

Dimanche 05 Janvier 2020

FRANCE / DANEMARK / NORVÈGE / SERBIE

COORDONNÉES

Raison Sociale _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse de Livraison _____

Adresse de Facturation _____
si différente de l'adresse de Livraison

Code Postal _____ Ville _____

Tel. _____

E-mail _____ @ _____

OFFRE DISPONIBLE A PARTIR DE 10 PLACES PAR COMMANDE

	Tarif pour les 2 Matches			TOTAL TTC	
	PLEIN TARIF	TARIF REDUIT	QT.	QT.	EN €
CAT OR	70,00€	65,00€	_____	_____	_____€
CAT 1	50,00€	40,00€	_____	_____	_____€
CAT.2	40,00€	30,00€	_____	_____	_____€
CAT.3	25,00€	20,00€	_____	_____	_____€
CAT.4	15,00€	10,00€	_____	_____	_____€
E-ticket				<input type="checkbox"/> Gratuit	
Envoi par courrier DHL				<input type="checkbox"/> 30€	
TOTAL TTC BILLETTERIE				_____€	



GRILLE TARIFAIRE

Nous vous rappelons que les billets achetés sont strictement personnels, et comporteront le nom de la structure renseignée dans le champ « Coordonnées » ci-dessus.

Aucun billet ne sera envoyé avant la réception du paiement.

PAIEMENT

Veuillez cocher le mode de paiement souhaité :

- (1) Par virement bancaire. Nos coordonnées bancaires vous seront transmises après confirmation et réception d'une facture.
- (2) Par chèque. Nos coordonnées bancaires vous seront transmises après confirmation et réception d'une facture.

CONDITIONS

Merci de renvoyer ce bon de commande **scanné et dûment complété par email** à l'adresse suivante : billetterie@ffhandball.net, ou par fax au 09 70 55 13 01. Nous vous enverrons une confirmation de commande par email dès que celle-ci aura été traitée, et sous réserve des places disponibles.

Une fois votre commande validée, (1) si vous réglez par virement merci de nous transmettre la preuve de virement par email à billetterie@ffhandball.net, (2) S'il s'agit d'un paiement par CB nous vous recontacterons dans les plus brefs délais. (3) Enfin, s'il s'agit d'un paiement par chèque merci de nous faire parvenir le bon de commande et le chèque par courrier postal.

Fait le _____ à _____ Signature et Cachet :

Le présent bon de commande signé constitue un engagement ferme et irrévocable soumis dans sa totalité aux conditions générales de vente que vous trouverez au lien suivant : <https://www.billetterie-ffhandball.fr/cgv> et dont le client reconnaît avoir pris connaissance.

CO*